

23 Mai 2017

Elections législatives 2017

Les Maires ruraux de Saône et Loire posent 3 questions aux candidats aux élections législatives

1/ Commerce et services de proximité

Que comptez-vous faire pour développer le **commerce de proximité et les services au public** en milieu rural ?

Soutenez-vous la proposition de l'UMCR 71 de rétablir la remise des cartes nationales d'identité aux habitants, en proximité, dans chacune des 567 Mairies de Saône-et-Loire ?

2/ Vie des communes et égalité des territoires... ?

Dans le cadre de la réforme annoncée de la **Dotation globale de fonctionnement** (DGF) des communes, estimez-vous que chaque habitant d'une commune a la même valeur selon qu'il habite à la ville ou à la campagne ?

En clair, êtes-vous d'accord pour en finir avec la discrimination des dotations par habitant, qui conduit l'Etat lorsqu'il attribue aujourd'hui une dotation à une commune rurale de 1€ par habitant, à attribuer dans le même temps pour une ville une dotation de 2€ par habitant.

3/ Démocratie locale et intercommunalité

Les gouvernements successifs ont encouragé le développement sous tous azimuts de l'intercommunalité : agrandissement tous les 2 ans des intercommunalités (certains rêvent de 6 grandes intercommunalités en Saône-et-Loire), transferts automatiques de compétences de la commune vers l'intercommunalité... avec comme corollaire la politisation, la technocratisation de l'échelon communautaire, et la dérive des charges...

Dans ce contexte, que pensez-vous du mode de désignation des Conseillers communautaires et du Président de Communauté de communes? Souhaitez-vous leur élection au **suffrage universel direct indépendamment du vote communal** ? ou souhaitez-vous que les conseillers communautaires continuent à émaner des élections municipales ?

L'UMCR 71 publiera sur son site www.mairesruraux71.fr les réponses des candidats.

J.F. Farenc et le Bureau de l'UMCR 71.